



association vaudoise
des parents d'élèves

comité cantonal apé-Vaud
avenue de Rumine 2
1005 Lausanne
tél 021 341 90 77
natel 078 689 63 63
fax 021 341 90 79
info@ape-vaud.ch
www.ape-vaud.ch

40 ans!
1969-2009

Quelles missions pour l'apé ?

Il n'y a pas si longtemps, un demi-siècle à peine, les parents étaient laissés à la porte de l'école et ne s'en offusquaient pas. L'institution scolaire était là pour transmettre un savoir, indépendant de l'éducation, qui se faisait en famille. Les modes de vie ayant considérablement évolué, réduire le corps professoral à un simple « transmetteur de savoir » serait loin de la réalité actuelle. Quant aux parents, face aux mutations sans précédents de notre société, ils ne peuvent tout simplement plus se référer aux comportements prescrits jadis. Comment être de bons parents aujourd'hui ? En permettant à nos enfants d'acquérir un maximum d'outils qui leur permettront de se débrouiller au mieux sur le chemin de la vie. C'est ainsi que, sans pour autant remettre en cause l'institution qu'est l'école, les parents ont petit à petit pris leur place dans le débat qui l'entoure, au sein de l'**apé** notamment.

Ce qui n'a pas changé, c'est la responsabilité que nous partageons, entre adultes, face à nos enfants ou à ceux qui nous sont confiés. Au fil du temps, le partenariat est donc devenu une nécessité pour sortir du débat stérile sur les responsabilités respectives des parents et des enseignants. Car, nous l'avons compris aujourd'hui, tout est profondément lié et relève d'un projet éducatif global. Comme le dit un proverbe africain : « Il faut tout un village pour élever un enfant ».

Pourtant, il y a probablement autant de modèles éducatifs qu'il y a de parents. Comment dès lors, pour une association comme la nôtre, représenter des intérêts aussi multiples et variés ? En mettant tout naturellement l'enfant au centre de nos préoccupations. Que ce soit au sujet de la procédure d'orientation, de la semaine de cinq jours, des effectifs dans les classes, de l'école inclusive, des notes ou des réformes scolaires, les maîtres mots au sein de l'**apé**-Vaud pendant ces quarante ans ont été : disponibilité, écoute, enthousiasme, pugnacité et bienveillance.

Il y a peu, afin d'être plus pertinente dans ses contributions mais aussi d'affirmer son identité associative, notre association s'est dotée d'une charte, fruit d'une passionnante réflexion sur les motivations qui nous unissent et véritable élément fédérateur entre nos membres. C'est écrit, l'**apé** s'engage dans une action citoyenne, constructive et respectueuse de chacun, pour une éducation qui permette, tout en restant exigeante, à chaque enfant de trouver sa place dans la société.

Aujourd'hui, notre association représente quasi 5'000 familles réparties dans quarante-trois groupes locaux et, lors de notre assemblée générale, nous soufflons fièrement nos quarante bougies. Autant d'années de réflexion, d'action et d'engagement sur les thèmes de l'école et de la parentalité, que nous vous invitons à redécouvrir dans les pages qui suivent et sur notre site Internet.

Et demain ? 2011 verra sans doute la mise en œuvre d'une nouvelle loi scolaire, harmonisée au niveau suisse, la généralisation de la journée continue et l'intégration dans l'école ordinaire des enfants porteurs de handicap, des dossiers sur lesquels notre engagement est énorme. Voilà qui met notre action en perspective : demain comme hier, nous continuerons à veiller à ce que l'école, en perpétuelle évolution, à l'image de la société qui l'entoure, conjugue à la fois *équité* et *efficacité*. Chaque enfant doit y avoir sa place, pouvoir y développer ses potentiels et y apprendre... à penser par lui-même !

Barbara de Kerchove
Présidente

40 ans en quelques lignes

Une présence dans tout le canton

Créée à Lausanne en 1969, l'**apé** voit rapidement naître des groupes affiliés, d'abord dans les régions urbaines, puis, dès les années 80, dans les régions rurales. D'une cinquantaine au début des années 90, leur nombre est redescendu entre 40 et 45 durant la dernière décennie.

Comme dans toute association reposant sur le bénévolat de ses membres, la vitalité des groupes fluctue, entre autres parce que, dans une vie de parents, la qualité de parents d'élèves est éphémère !

Chaque groupe local reconnaît les buts de l'association et soutient les activités communes (secrétariat général, comité cantonal, bulletin, etc.) par une contribution annuelle proportionnelle au nombre de ses membres. Ce n'est qu'en 2003, avec l'adoption de nouveaux statuts, qu'il est devenu possible d'adhérer au Comité cantonal comme membre individuel. Mode d'adhésion réservé aux parents d'élèves habitant une région où il n'y a pas de groupe **apé**.

Les groupes locaux organisent leurs activités et actions en fonction des attentes et des demandes de leurs membres ou des parents de la région. Souvent, c'est un nouveau défi qui est à l'origine de la création d'un groupe **apé** : améliorer les transports scolaires, la sécurité sur le trajet de l'école, répondre à un besoin de cantine, voire établir une meilleure communication avec la direction scolaire ou le corps enseignant, etc. Une fois organisé, un projet en amenant un autre, le groupe élargit peu à peu ses activités et son champ d'intérêts, soutenu par le Comité cantonal et alimenté par les expériences des autres groupes.

C'est au Comité cantonal que revient la responsabilité de porter la voix des parents d'élèves auprès des autorités cantonales, des professionnels de l'école, des syndicats d'enseignants, d'autres associations de parents, des médias, etc.

Information et formation

Informers les parents d'élèves, faciliter leur compréhension du système scolaire vaudois afin de leur permettre de mieux accompagner leur enfant durant sa scolarité, c'est un objectif essentiel que s'est rapidement fixé l'**apé**. Avec plus de 150 numéros à ce jour, notre *Bulletin*, publié dès 1970, est le principal organe de diffusion de nos idées.

Mais les parents d'élèves ont aussi des demandes très concrètes, comme par exemple de comprendre les moyens d'enseignement utilisés par l'école. En effet, ces derniers sont adaptés aux nouvelles connaissances pédagogiques et évoluent régulièrement. Il devient de plus en plus rare qu'un enfant reçoive un enseignement fondé sur les mêmes outils que celui reçu par ses parents. Les groupes verts et jaunes ne disent rien à celles et ceux qui ont appris à repérer sujet, complément d'objet direct (COD) et complément d'objet indirect (COI) dans la phrase !

L'introduction des mathématiques modernes dès la première primaire, en 1973 et celle du français renouvelé en 1979, ont donc été accompagnées de soirées d'information sur ces nouveaux moyens d'enseignement, organisées par les groupes **apé**, avec le concours d'enseignant-e-s. Depuis lors, l'**apé** n'a cessé de suivre l'évolution des moyens d'enseignements et assure un précieux travail de transmission de ces informations. Ces soirées rencontrent toujours un grand succès et restent une activité spécifique des groupes **apé**.

Dans un autre domaine, pour répondre aux attentes de ses membres en matière de soutien à la parentalité, l'**apé** collabore aussi avec d'autres associations pour mettre sur pied des lieux d'échange et de dialogue : café contact, soirées à thèmes ou « Jardins des parents », par exemple.

Une nouvelle organisation

2004 marque un tournant pour l'**apé**. La charge de travail pour répondre aux nombreuses sollicitations est considérable et le Comité cantonal manque de forces vives. Or, c'est le moment du débat sur le retour des notes, la consultation sur les Conseils d'établissement bref, de nombreux chantiers scolaires essentiels sur lesquels l'**apé** ne peut se permettre de rester silencieuse ou en retrait.

Pour soutenir le Comité cantonal, faciliter le repérage de nouvelles forces, toujours issues des groupes, et renforcer les contacts internes, un nouvel organe est mis en place, la CoRep, pour commission des représentant-e-s des groupes, convoquée huit à neuf fois par an.

A fin 2009, quarante-deux CoReps ont été tenues dans (presque) tout le canton, chaque fois organisées par un groupe local. Soit autant d'occasions de découvrir les moyens mis en œuvre pour faire avancer les causes qui tiennent au cœur des parents d'élèves mais aussi de prendre conscience des différences qui règnent dans les établissements scolaires du canton et ouvrir des questionnements sur l'égalité des chances souhaitée ainsi que les moyens de la réaliser.

Sans diminuer la charge de travail reposant sur les épaules de chaque membre actif, la CoRep a resserré les liens, permis de renouveler le Comité cantonal et de repourvoir plusieurs représentations et délégations.

Tous les dossiers essentiels y sont discutés, enrichissant ainsi l'argumentaire du Comité cantonal et lui faisant prendre conscience de la variété des situations vécues, ainsi que des attentes des parents d'élèves.

Des actions pour faire changer l'école

Pour donner des impulsions aux changements de l'école, l'**apé** a notamment lancé l'initiative pour la semaine de cinq jours (1979), entrée en vigueur en 1982, une pétition en faveur de l'accélération de la réforme scolaire et de la mise

en place d'un système souple d'orientation (1977), plusieurs pétitions et actions sur les effectifs des classes (1991, 1999, 2000).

A côté de ces moyens d'action revendicatifs, l'**apé** a toujours privilégié la recherche d'un dialogue constructif, fondé sur la maîtrise des dossiers qui touchent les parents d'élèves comme par exemple l'entrée au collège (1971), la sélection en cinquième année (1987), les conseils d'école (2001), l'accueil parascolaire (2005), les vacances scolaires (2008). Pour étayer ces dossiers, le Comité cantonal s'appuie sur les groupes locaux qui peuvent se charger d'enquêtes sur le terrain.

Une reconnaissance des autorités cantonales

L'**apé** n'a pas attendu longtemps avant d'être conviée par le Département dans nombre de commissions et groupes de travail chargés de suivre l'évolution de l'école ou de mettre en œuvre les réformes, totales ou partielles, qui ont jalonné la vie scolaire vaudoise depuis quarante ans :

- 1970 : deux sièges à la Commission consultative du Conseil de la réforme et de la planification scolaire.
- Début des années 70 : siège dans plusieurs commissions sur la question de l'entrée au collège.
- 1973 : deux membres au Comité directeur de la zone-pilote de Vevey.
- 1977 : Commission consultative de l'enseignement, un deuxième siège est accordé dès 2000.
- Dès 1997 : participation à neuf commissions de référence et neuf groupes de travail pour la mise en œuvre d'EVM.
- Dès 2004, participation aux groupes de travail de mise en œuvre de la RPT (Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons), des prestations PPLS (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire) et au sujet de l'intégration des enfants porteurs de handicap dans l'école ordinaire.
- 2005 : participation à la rédaction de brochures d'information destinées aux parents et réflexion sur la forme de l'agenda de l'élève, à la Commission consultative pour l'orientation scolaire et professionnelle.
- 2006 : siège à la Chambre consultative de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants.
- 2008-2009 : participation aux dix groupes de travail thématiques pour la mise en œuvre d'HarmoS et le projet d'une nouvelle loi scolaire.

Ces engagements sont autant d'occasions de faire valoir les besoins et attentes spécifiques des parents d'élèves auprès de celles et ceux qui font l'école.

Des parents partenaires de l'école

Revendications de la première heure, la place des parents au sein de l'Ecole, ainsi que leur accès à une information

adaptée, ont préoccupé l'**apé** tout au long de ses quarante années d'existence.

En 1972, l'**apé** obtient un premier succès avec l'obligation pour le corps enseignant d'organiser des séances d'information aux parents en début d'année scolaire.

Par contre, l'entretien annuel individuel, parents-enseignants, inscrit dans la loi en 2004, est possible, mais malheureusement pas obligatoire.

Au temps des commissions scolaires, l'**apé** milite pour que les parents d'élèves y trouvent leur place, sans grand succès, ce qui la pousse à réfléchir à une autre structure. Ainsi, en 1985, elle présente dans un rapport les contours des conseils des parents. Cette idée est reprise dans le projet d'EVM. Cet espoir d'une meilleure collaboration école-famille explique entre autres le soutien de l'**apé** à cette réforme en 1995.

Mais il faudra attendre 2006 pour que les conseils d'établissement remplacent les commissions scolaires dans la loi. Si la place des parents y est reconnue (grâce notamment à l'important travail fait par l'**apé**), il reste du chemin à parcourir avant de faire comprendre le véritable rôle de ces plateformes d'échange aux différents partenaires qui les composent.

40 ans... et après ?

Puisque la collaboration ne se décrète pas, c'est à sa construction que nous œuvrons... et continuerons à œuvrer avec conviction. Au-delà de la recherche d'informations, on l'a vu, c'est la volonté de partenariat avec l'Ecole qui a guidé les membres qui se sont succédé-e-s au Comité cantonal depuis quarante ans. Avec un succès tangible dans de nombreux domaines : les relations avec le Département et les professionnels de l'Ecole, les syndicats, etc. Bien sûr, dans certaines communes ou établissements scolaires, le pari n'est pas gagné. La qualité de cette collaboration est variable et la route semble encore longue avant qu'elle ne devienne une évidence pour chacun.

Dans ce contexte, l'**apé** garde toute sa raison d'être, sachant que les résultats sont rarement immédiats et que l'engagement de ses membres bénéficiera peut-être davantage à leurs petits-enfants qu'à leurs enfants...

Un dossier réalisé par Catherine Guanzini

Figures d'hier et d'aujourd'hui

Parce que la force d'une association repose avant tout sur le dynamisme de ses membres, nous avons demandé à quatre personnes qui sont ou ont été des figures de l'apé ce qu'elles ont gardé de ces années d'engagement. Témoignages.



Laurence Martin, 64 ans ans, mariée, trois fils, enseignante de hatha yoga, présidente de novembre 1990 à décembre 1996.

« Durant les dix neuf ans où j'y ai été active, au niveau local puis cantonal, l'apé a été pour moi une école de vie incomparable. Cette « carrière associative », axée d'abord sur des activités locales *au ras des pâquerettes*, a culminé dans une victoire politique cantonale (le OUI à EVM) et la participation de « vie associative » à la Constituante vaudoise.

Rien ne sera jamais parfait, mais ce chemin de complicité parcouru avec des parents et enseignants pleins d'idéal pour leurs enfants et leurs élèves, m'a laissé des souvenirs lumineux. Je rêve que l'école de demain ne se détourne pas de la voie de l'idéal... »



Michèle Laird, 58 ans, mariée, trois enfants, journaliste lifestyle, présidente de 1999 à début 2001.

« Je ne savais pas, en rejoignant l'apé, que cette communauté de parents engagés allait jouer un si grand rôle dans ma vie. J'y ai découvert l'optimisme, la solidarité et un militantisme intelligent au service de l'avenir de nos enfants.

Que reste-t-il de mes sept années d'engagement intense ? La conviction que d'être fermes mais constructifs, de montrer les dents tout en tendant la main, obtient des résultats. La force de l'apé vient de sa capacité à vivre avec son temps, d'accompagner le changement pour ne pas le subir. Je vous dis merci et bravo ! »



Christiane Lavanchy, 54 ans, mariée, trois enfants, assistante médicale de formation, aujourd'hui veilleuse, présidente de 2001 à 2002.

« Lasse d'une collaboration difficile avec le directeur de l'établissement scolaire de ma région, je me suis tournée vers le Comité cantonal que j'ai perçu comme énergique, compétent et constructif. L'apé semblait un moyen efficace de porter la voix des parents auprès de l'institution scolaire.

Au travers des nombreux dossiers traités, l'apé a vraiment joué ce rôle de canal de communication allant tantôt des parents à l'école et tantôt de l'école aux parents. Respectueuse de ses interlocuteurs, tout en sachant rester ferme et critique, l'apé est maintenant un interlocuteur reconnu que je souhaite voir soutenu dans son rôle de partenaire. »



Sylvie Pittet Blanchette, 43 ans, mariée, deux enfants, éducatrice spécialisée de formation. A rejoint le Comité cantonal dès 2001 et occupe le poste de secrétaire générale de l'apé-Vaud depuis 2005.

C'est avant tout la richesse des rencontres quotidiennes avec les parents, mais aussi avec tous les partenaires de l'école, qui me donne

aujourd'hui encore l'envie de continuer ce qui peut s'apparenter à un sacerdoce. La recherche continue d'un équilibre entre l'héritage de l'immense travail effectué depuis quarante ans par tant de bénévoles, le respect des attentes et des besoins des parents actuels et la vision d'une école où chaque enfant est reconnu dans ses potentiels est pour moi un challenge perpétuel. Je souhaite que l'apé trouve les renforts nécessaires pour poursuivre sa tâche et que la construction d'une véritable collaboration école-famille continue d'être le moteur principal de l'engagement et la reconnaissance de nombreux parents dans l'avenir.

Le comité cantonal actuel (en place depuis 2008) :

Barbara de Kerchove,
présidente, trois enfants, St-Légier



Catherine Guanzini,
deux enfants, Boulens



Michel Roch,
deux enfants, Préverenges



Karla Meyer,
deux enfants, Chavannes-de-Bogis



Christian Bernasconi,
trésorier, trois enfants, Yverne



Ainsi que Sylvie Pittet Blanchette, Ecublens